

PAR COURRIEL

Québec, le 15 décembre 2020

**Objet : Votre demande d'accès à l'information du 9 décembre 2020**

---

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 9 décembre dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations ou des documents suivants :

- La liste des agences [de voyages] avec leur numéro de permis, telle qu'elle figure sur le site de l'agence et avec si possible la date de renouvellement des permis pour chacune;
- La catégorisation des agences de voyages selon leur chiffre d'affaires (selon les groupements de chiffres d'affaires que nous jugeons appropriés).

En réponse à votre demande, nous vous transmettons les documents que nous détenons en lien avec votre requête. Tout d'abord, vous trouverez ci-joint la liste des titulaires d'un permis d'agent de voyages actif en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020, document qui comprend notamment le numéro de permis ainsi que la date de fin de la validité du permis.

Enfin, nous vous fournissons également un document dans lequel est répertorié le nombre de titulaires d'un permis d'agent de voyages en fonction de leur chiffre d'affaires. Soyez avisée que ces données ont été réparties en cinq catégories de chiffre d'affaires.

Notez par ailleurs qu'en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, une personne dont la

demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision. Le document intitulé « avis de recours en révision » est joint à la présente et vous fournit plus d'explications.

Veillez agréer, \_\_\_\_\_, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Marjorie Théberge  
Responsable de l'accès à l'information

p. j.